

# PLU HD

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
HABITAT - DÉPLACEMENTS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MILLAU GRANDS CAUSSES

## 5.1.c. Plan de zonage de la Commune de COMPREGNAC Planche globale

PLU-HD approuvé le 26 juin 2019  
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU-HD n°1 approuvée le 20 septembre 2022  
Modification n°1 approuvée le 19 septembre 2023

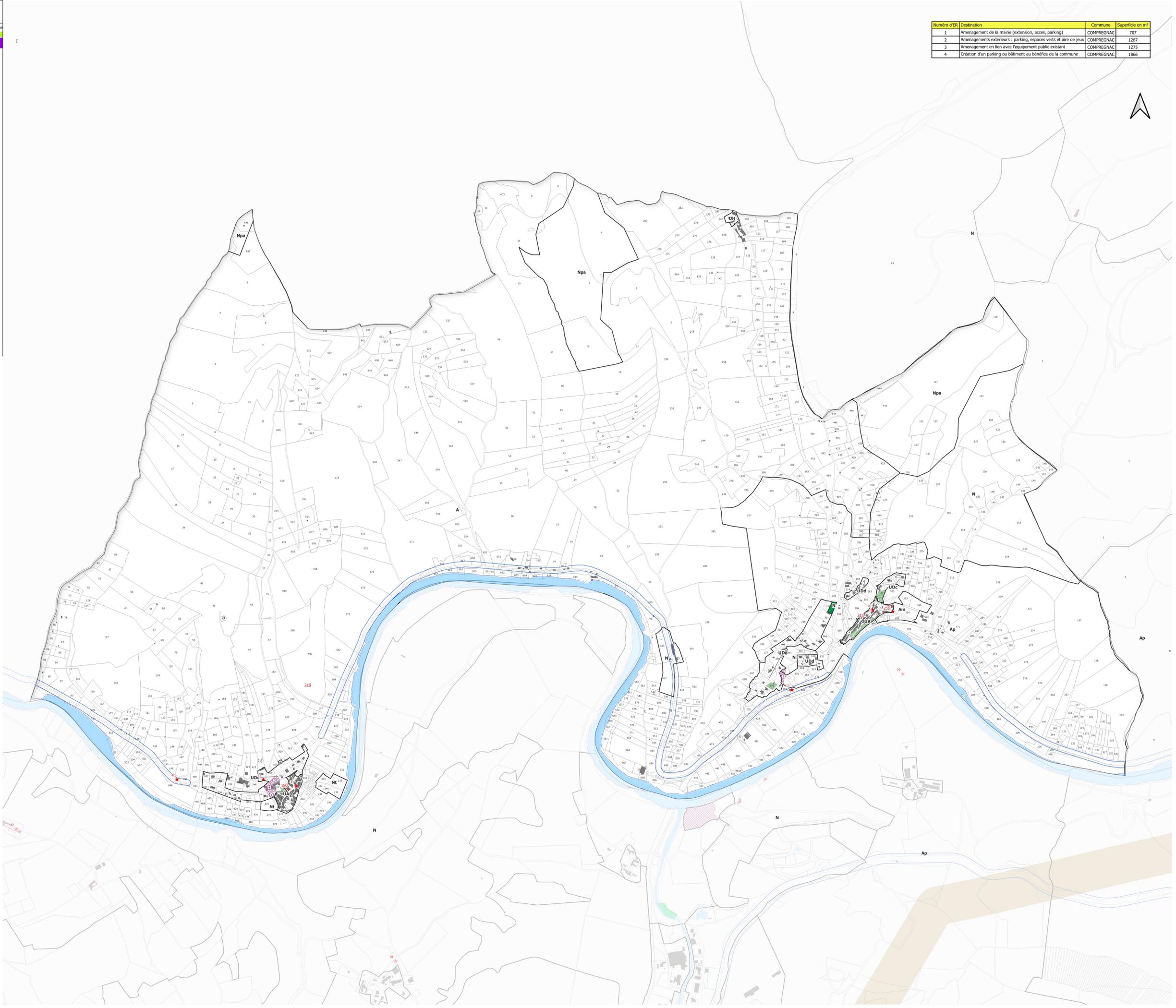


Numéro d'ER	Destination	Commune	Superficie en m²
1	Aménagement de la mairie (extension, accès, parking)	COMPREGNAC	707
2	Aménagements extérieurs : parking, espaces verts et aire de jeux	COMPREGNAC	1267
3	Aménagement en lien avec l'équipement public existant	COMPREGNAC	1275
4	Création d'un parking ou bâtiment au bénéfice de la commune	COMPREGNAC	1866

### Légende

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Emplacement Réservé de Mixité Sociale
- Servitude de Mixité Sociale
- Alignement possible
- Espace naturel à préserver pour motif d'ordre écologique
- Parc et jardin à protéger
- Buisson à préserver
- Arbre remarquable isolé à protéger
- Alignement d'arbre d'intérêt à protéger
- Ripisylves à pérenniser
- Hales à pérenniser pour motif d'ordre écologique et de gestion du ruissellement
- Sentier piétonnier à conserver
- Espace à protéger pour motif d'ordre paysager
- Bâtiment à protéger
- Élément bâti singulier à protéger
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone A et N
- Marge de recul d'implantation des constructions vis-à-vis de l'axe des routes départementales hors agglomération
- Zone de prudence des lignes à haute tension (100m)

Élément reporté à titre indicatif :  
 Servitudes d'utilité publique relatives aux canalisations de transport de gaz naturel (Servitude SUP1), se reporter à l'arrêté figurant en annexes\*



Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022